

Prêt hypothécaire récompensant votre investissement en matière de durabilité.

La BCN favorise la construction, l'acquisition et la rénovation des biens immobiliers s'inscrivant dans une approche durable. En soutien à votre démarche, nous vous proposons de nombreux avantages financiers pour votre bien destiné au propre usage ou à la location, qu'il s'agisse d'une maison familiale, d'un appartement en PPE ou d'un immeuble d'habitation.

Nouvelles constructions et acquisitions d'objets neufs

Conditions

- Durée du prêt: minimum 5 ans / maximum 10 ans
- Montant libre, maximum CHF 1'000'000.00
- Minergie: Certification P ou A au minimum **ou**
- CECB: Etiquette-énergétique A pour « Efficacité de l'enveloppe du bâtiment » et « Efficacité énergétique globale »

Offre BCN

- Rabais sur le taux de 0.25 %

Exemples chiffrés

Coût de construction:

CHF 950'000.00

Financement BCN:

CHF 760'000.00

Taux de base: 3.00 %

Taux EcoHabitat: 2.75 %

Economie d'intérêt annuel:

CHF 1'900.00,
soit CHF 19'000.00 sur 10 ans

Rénovations

Travaux d'amélioration énergétique, tels que la pose de panneaux solaires photovoltaïques ou thermiques, l'isolation périphérique de la façade ou des combles, le changement des fenêtres, etc.

Conditions

- Durée du prêt: minimum 5 ans / maximum 10 ans
- Montant libre, maximum CHF 1'000'000.00
- Minergie: Label « Minergie » au minimum après travaux **ou**
- CECB: Etiquette-énergétique A, B ou C après travaux pour « Efficacité de l'enveloppe du bâtiment » et « Efficacité énergétique globale »

Offre BCN

- Versement unique d'une prime correspondant à 1.00 % du montant emprunté

Exemples chiffrés

Coût des rénovations:

CHF 150'000.00

Financement BCN:

CHF 150'000.00

Prime BCN:

CHF 1'500.00

Changement du système de chauffage

Changement du système de chauffage (gaz/mazout/électrique direct) par un autre type de chauffage moins énergivore (pompe à chaleur, pellets, géothermie), y compris les frais annexes liés à l'installation.

Conditions

- Durée du prêt unique: 10 ans
- Montant libre, maximum CHF 100'000.00 (maison ou PPE) ou CHF 200'000.00 (immeuble locatif)
- Remise d'une promesse de subvention « chauffage automatique au bois » ou « pompe à chaleur » du Programme Bâtiments
- Analyse (gratuite) de l'intervention par un conseiller du programme « chauffez renouvelable » et remise de la check list du conseil incitatif complétée

Offre BCN

- Rabais sur le taux de 0.25%

Exemples chiffrés

Coût du changement:

CHF 75'000.00

Financement BCN (max):

CHF 75'000.00

Taux de base: 3.00 %

Taux EcoHabitat: 2.75 %

Economie d'intérêt annuel:

CHF 187.50,
soit CHF 1'875.00 sur 10 ans